



uOttawa

COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE
PROGRAMME
DE BACCALAURÉAT
EN SCIENCES COMMERCIALES
SPÉCIALISATION EN COMPTABILITÉ

Pour être admis au Programme de formation professionnelle (PFP) des CPA, les futurs CPA doivent détenir un diplôme universitaire de premier cycle et avoir étudié des matières spécifiques. Au Québec, il s'agit du baccalauréat reconnu par le gouvernement selon l'article 184 du Code des professions.

Des normes de reconnaissance nationale ont été élaborées par CPA Canada pour la reconnaissance des cours ou des ensembles de cours universitaires qui permettent l'acquisition des compétences exigées par la *Grille de compétences des CPA* et qui couvrent les matières spécifiques. L'Ordre des CPA a travaillé conjointement avec les universités afin d'établir la liste des cours préalables obligatoires qui rencontrent les exigences nationales et font ainsi partie du baccalauréat reconnu par le gouvernement.



 [facebook.com/devenirCPA](https://www.facebook.com/devenirCPA)
www.cpaquebec.ca

[PRO] GRAMME

L'étudiant à l'Université d'Ottawa doit s'assurer de réussir minimalement tous les cours préalables ci-dessous indiqués. Le programme de l'université comporte évidemment des cours additionnels qui font partie de sa structure de 120 crédits pour obtenir le diplôme.

COMPÉTENCES TECHNIQUES CPA

Information financière

- ADM 1740 Comptabilité financière
- ADM 2742 Comptabilité intermédiaire I
- ADM 3740 Comptabilité intermédiaire II
- ADM 4748 Sujets en comptabilité financière
- ADM 4749 Comptabilité avancée

Comptabilité de gestion

- ADM 2741 Comptabilité de gestion
- ADM 3746 Prix de revient
- ADM 4745 Système de contrôle de gestion

Audit et Certification

- ADM 3749 La théorie de la vérification
- ADM 4741 Vérification avancée
- ADM 4746 Vérification informatique

Fiscalité

- ADM 3745 Fiscalité I
- ADM 4744 Fiscalité II

Finance

- ADM 2750 Gestion financière
- ADM 3750 Finance d'entreprise

Stratégie et gouvernance

- ADM 4711 Management stratégique

AUTRES CONNAISSANCES

Technologies de l'information

- ADM 1770 Applications des technologies de l'information en gestion
- ADM 2772 Gestion des systèmes d'information et de la technologie

Droit

- ADM 3760 Droit des affaires

Économie

- ECO 1502 Introduction à la macroéconomie
- ECO 1504 Introduction à la microéconomie

Méthodes quantitatives et statistiques

- ADM 2703 Les statistiques en gestion
- ADM 2704 Application des méthodes statistiques en gestion

III - Cours requis

par l'Université d'Ottawa

- ADM 4740 Études de cas en comptabilité
- ADM 4742 Séminaire en théorie comptable

REPRÉSENTANT UNIVERSITAIRE

Fodil Adjaoud, FCPA, CMA
Tél. : 613 562.5800 [4767] Téléc. : 613 562.5164
adjaoud@telfer.uOttawa.ca
Site Web : bit.ly/uottawa_cpa

MISE EN GARDE

Les règles générales d'admission au PFP exigent l'atteinte d'une moyenne cumulative d'au minimum 2,8/4,3 ou l'équivalent sur l'ensemble du baccalauréat reconnu, mais les universités peuvent exiger une moyenne supérieure ou une moyenne sur l'ensemble des cours préalables du baccalauréat pour l'admission au PFP dans un programme d'études universitaires de 2^e cycle.